

Sainte HELENE - Dimanche 10 Août 2025- 33^{ème} Troc et Puces

Sur le site de la Vieille Chapelle *avec vue imprenable sur la RIA D'ETEL*

Conditions d'inscription :

- 1- Le Troc et Puces de Sainte Hélène s'adresse aux professionnels, aux associations régies par la loi 1901 et aux particuliers (dans la limite de deux ventes de même nature par an pour les non professionnels).
- 2- Seront réputés exposants les personnes physiques ou morales ainsi que les associations dont le bulletin d'inscription **daté et signé** sera parvenu à l'organisateur **accompagné du règlement**.
Tout bulletin d'inscription incomplet ne pourra être retenu.
Votre pièce d'identité peut vous être demandée lors de la manifestation par les services de police.
- 3- Les réservations et règlements devront nous parvenir **au plus tard le 8 Août 2025**
- 4- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation.
- 5- Les objets déballés appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité tant en cas de casse que de vol ou autres préjudices. Il lui incombe de pourvoir ou non à leur assurance.
- 6- Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.
- 7- Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 8 heures et à ne pas remballer avant 18 heures.
- 8- Les exposants seront accueillis **à partir de 7 heures** et placés au fur et à mesure des arrivées.
Les non inscrits ne seront acceptés qu'après 8 heures, en fonction des places disponibles.

Tarif : emplacement d'exposition de 4 m x 6 m comprenant une place pour 1 voiture particulière : 15 €
(1 café + 1 viennoiserie seront offerts par emplacement réservé)

Buvette- Restauration : paëlla géante, frites, merguez, chipos, sandwiches, far ou gâteau breton.

Renseignements au 06 60 72 82 61 avant 21 heures - Email : affair@wanadoo.fr

Bulletin et paiement à retourner à : Ch. LE LOUER – 6 Le Gohen - 56700 Ste-HELENE.

Chèque à libeller au nom de : ACCA de Sainte Hélène.

Organisateur : A C C A de Sainte Hélène

ATTESTATION - INSCRIPTION

Troc et Puces du 10 Août 2025 à Sainte Hélène, site de la Vieille Chapelle

Nom : Prénom:

Né(e) le à :

+ Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Port : Email :

Pièce d'identité, n°..... délivrée le par

Professionnels : Société /Association (raison sociale) :

N° d'immatriculation :

Adresse du siège social :

Déclare sur l'honneur (*pour les particuliers*)

- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code de commerce).

- ne participer qu'à deux ventes de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal).

Reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans aucune réserve

Fait à : Le Signature

Ci-joint règlement de € pouremplacement(s) (15 € par emplacement)

+ Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre remis au maire de la commune d'organisation